

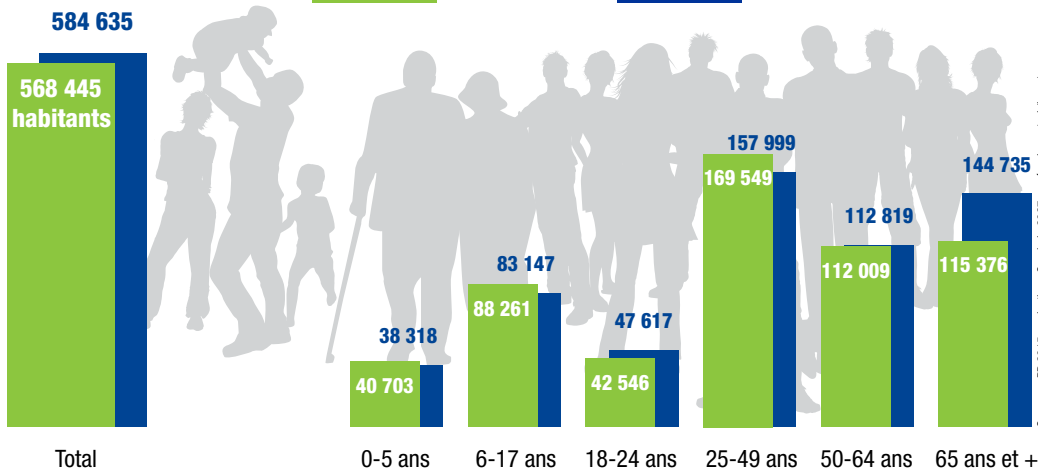
72

# DIAGNOSTIC SANTÉ 2019

## Sarthe



2015 >>>> 2027



C1	C2	Sarthe			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
<b>A - DÉMOGRAPHIE</b>									
1	Habitants	568 445		+0,2%	307 940	1 366 358	3 718 512	64 300 821	
2	Solde naturel	+1 468			+ 945	+6 586	+13 831	+242 005	
3	Solde migratoire	- 483			- 624	+10 242	+15 572	+65 112	
4	Nouveaux arrivants	38 959	7%	nc	7%	8%	7%	7%	
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	4 835	12%	nc	10%	19%	12%	12%	
6	Natalité	5 814	10,2‰	-2,6%	9,2‰	11,9‰	10,8‰	11,3‰	
7	0-5 ans	40 703	7%	-1,0%	7%	8%	7%	7%	
8	6-17 ans	88 261	16%	+0,5%	15%	16%	16%	15%	
9	18-24 ans	42 546	7%	-1,0%	6%	9%	8%	8%	
10	25-64 ans	281 558	50%	-0,6%	49%	51%	50%	51%	
11	65 ans et plus	115 376	20%	+2,0%	17%	22%	19%	19%	
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	7 533	7%	+5,4%	6%	7%	6%	6%	
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	16 141	49%	nc	46%	50%	49%	49%	
14	Vieillessement				0,78	0,63	0,90	0,72	0,74
<b>B - ENVIRONNEMENT SOCIAL</b>									
<b>Ménages et familles</b>									
15	Ménages	248 745		+0,4%	132 940	602 230	1 623 543	28 279 950	
16	Personnes par ménage			-0,3%	2,3	2,3	2,3	2,3	
17	Personnes seules	84 632	34%	+1,2%	32%	36%	34%	35%	
18	Couples sans enfant	75 633	30%	+0,0%	27%	33%	29%	27%	
19	Couples avec enfant(s)	64 992	26%	-0,7%	26%	28%	27%	26%	
20	Familles monoparentales	19 305	8%	+3,0%	6%	8%	7%	9%	
21	Familles nombreuses	15 240	19%	-0,2%	19%	23%	20%	18%	
<b>Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans</b>									
22	Non-scolarisés	19 676		nc	10 334	46 466	126 033	2 150 751	
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	3 417	17%	nc	13%	17%	15%	19%	
24	Non-scolarisés avec niveau de formation > Bac+2	4 580	23%	nc	23%	32%	28%	27%	
25	Actifs	27 237	64%	nc	57%	73%	61%	57%	
26	Chômage	8 201	30%	nc	22%	30%	27%	30%	
<b>Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans</b>									
27	Personnes à bas niveau de formation	64 063	23%	nc	15%	23%	19%	21%	
28	Personnes avec niveau de formation > Bac+2	73 063	26%	nc	25%	39%	32%	34%	
29	Actifs	227 858	81%	nc	81%	83%	82%	81%	
30	Chômage	25 743	11%	nc	8%	11%	10%	12%	
<b>Activité professionnelle</b>									
31	Personnes en âge de travailler	345 839		-0,4%	184 236	867 228	2 295 523	40 515 561	
32	Actifs	257 330	74%	+0,3%	74%	76%	75%	74%	
33	Salariés n'étant pas en CDI	32 377	16%	+1,1%	15%	17%	16%	15%	
34	Emplois	216 727		-0,7%	97	97	102	100	
<b>Professions et catégories socioprofessionnelles</b>									
35	Agriculteurs	3 884	2%	-1,7%	1%	5%	2%	1%	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	10 552	5%	+1,9%	5%	7%	6%	6%	
37	Cadres	20 630	10%	+0,1%	8%	17%	13%	15%	
38	Employés	54 344	26%	+0,3%	24%	26%	25%	25%	
39	Ouvriers	55 091	27%	-0,8%	19%	29%	24%	19%	
<b>Revenus et situations de fragilité sociale</b>									
40	Revenu médian				19 932	19 687	21 276	20 391	20 566
41	Salariés à bas revenus	43 169	22%	nc	20%	22%	22%	23%	
42	Pauvreté		13%	nc	10%	13%	11%	15%	
43	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	15 990	9%	nc	5%	9%	7%	10%	
44	Foyers allocataires CAF dont prestations CAF > 50 % des ressources	21 810	22%	nc	16%	22%	19%	24%	
45	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	8 119	2,6%	+3,3%	2,4%	2,7%	2,6%	2,9%	
46	Mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE)	2 971	2,1%	+2,2%	1,6%	2,5%	1,8%	2,1%	

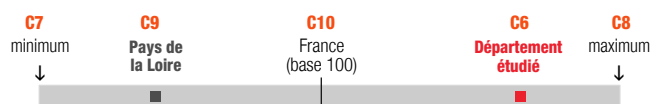
C1	C2	Sarthe			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	France métrop. C10	
<b>C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b>										
<b>Cadre de vie, mobilités</b>										
47	Population dans un grand pôle urbain	240 415	42%	nc	cf. C4	23%	59%	43%	58%	
48	Population dans une commune isolée hors influence d'un pôle	13 566	2%	nc		0%	12%	3%	5%	
49	Population allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi	175 956	78%	nc		75%	86%	79%	70%	
<b>Logements</b>										
50	Logements	248 795		+0,7%		132 906	602 159	1 623 300	28 280 036	
51	Logements construits avant 1946	69 525	28%	nc	cf. C4	16%	28%	20%	24%	
52	Logements vacants	25 083	9%	+3,1%		5%	9%	7%	8%	
53	Logements sociaux	34 877	14%	+0,2%		7%	17%	12%	15%	
54	Logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	11 827	5%	nc		2%	5%	3%	nc	
<b>Tourisme, loisir, sport</b>										
55	Résidences secondaires	13 821	5%	+0,4%	cf. C4	3%	24%	11%	10%	
56	Capacité d'accueil estimée	26 997		nc	5	3	35	11	nc	
57	Équipements sportifs	4 868		nc	86	48	88	64	48**	
58	Sites de baignade en eau de mer et en eau douce	14		nc		5	83	205	nc	
<b>Qualité des milieux : eau distribuée</b>										
59	Population alimentée par eau dont concentr. moy. NO <sub>3</sub> >50 mg/L (seuil réglementaire)	0	0,0%	nc	cf. C4	0,0%	1,1%	0,1%	nc	
60	Population alimentée par eau dont concentr. max. pesticides>0,1 µg/L (seuil régl.)	15 523	2,7%	nc		0,0%	7,7%	4,1%	nc	
61	Population alimentée par eau dont concentr. moy. THM <sub>4</sub> >100 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	0,0%	0,0%	nc	
62	Population alimentée par eau dont concentr. moy. COT>2 mg/L (seuil réglementaire)	5 671	1,0%	nc		1,0%	22,9%	10,5%	nc	
63	Population alimentée par eau dont taux non-conformité bactériologique>0%	159 566	28,1%	nc		0,0%	28,1%	5,5%	nc	
<b>Qualité des milieux : air</b>										
64	Population exposée concentration moy. NO <sub>2</sub> >40 µg/m <sup>3</sup> (seuil réglementaire)	0	0%	nc	cf. C4	0%	0%	0%	nc	
65	Population exposée mesure horaire la plus élevée O <sub>3</sub> >120 µg/m <sup>3</sup> (obj. qualité)	568 445	100%	nc		100%	100%	100%	nc	
66	Population exposée concentration moy. PM <sub>10</sub> >40 µg/m <sup>3</sup> (seuil réglementaire)	0	0%	nc		0%	0%	0%	nc	
67	Population exposée concentration moy. PM <sub>2,5</sub> >10 µg/m <sup>3</sup> (objectif qualité)	281 459	50%	nc		0%	50%	32%	nc	
<b>Qualité des milieux : bruit</b>										
68	Population de communes avec présence de voie(s) bruyante(s)	451 362	79%	nc	cf. C4	69%	91%	85%	nc	
<b>Qualité des milieux : sol</b>										
69	Sites et sols pollués ou potentiellement pollués	34		nc		30	101	233	nc	
70	Anciens sites industriels et d'activités de service susceptibles d'être pollués	2 255		nc		1 972	3 746	14 004	262 243	
71	Population concernée par la présence potentielle de radon	47 821	8%	nc	cf. C4	8%	87%	70%	nc	
<b>Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</b>										
72	ICPE industrie soumises à autorisation	224		nc		3,6	3,5	6,0	4,8	nc
73	ICPE élevage soumises à autorisation	90		nc		1,5	1,5	6,6	3,0	nc
<b>D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ</b>										
74	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	106 268	23%	nc	98	90	98	93	100	
75	Admissions en ALD	11 871	1,6%	nc	93	93	99	96	100	
76	Passages dans les services d'urgences	184 878		nc	323	186	323	243	nd	
77	Personnes hospitalisées en court séjour	102 683	18%	+0,7%	102	94	103	101	100	
78	Mortalité générale - deux sexes	5 413	9,5‰	-2,2%	99 (ns)	92	99	97	100	
79	Mortalité prématurée - deux sexes	970	2,1‰	-1,6%	105	90	105	98	100	
80	Mortalité prématurée - hommes	672	2,9‰	-1,7%	107	91	107	100	100	
81	Mortalité prématurée - femmes	297	1,3‰	-1,4%	99 (ns)	87	99	91	100	
82	Mortalité prématurée évitable - deux sexes	353	0,8‰	-1,9%	125	99	125	110	100	
83	Espérance de vie à la naissance - hommes			↑↑	78,9	78,9	80,4	79,6	79,5	
84	Espérance de vie à la naissance - femmes			↑	85,6	85,6	86,2	85,8	85,4	

\* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) \*\* France entière  
 ↑↑ Hausse marquée ↑ Hausse modérée

### Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le département. C4 : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le département. C5 : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). C6 : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 4 autres départements de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées soit sur les effectifs (présentés en C3), soit sur les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 5 départements de la région. C8 : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 5 départements de la région. C9 : valeur régionale de l'indicateur. C10 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des départements par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible.



C1	C2	Sarthe			Indicateur de comparaison					C10	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9			
<b>E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION</b>											
<b>Santé des enfants de moins d'un an (5 800 naissances par an)</b>											
85	Enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus	234	4,0%	+4,2%	cf. C4	3,9%	4,8%	4,3%	5,3%		
86	Enfants nés prématurément	440	7,7%	2,5%		6,1%	7,7%	6,5%	7,1%		
87	Enfants hospitalisés en court séjour	2 186	34%	+0,8%	100 (ns)	74	100	80	100		
88	Mortalité infantile	19	3,0‰	-1,9%	cf. C4	2,7‰	3,0‰	2,8‰	3,4‰		
<b>Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (122 600 habitants)</b>											
89	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	8 097	7,7%	nc	93	83	98	92	100		
90	Enfants admis en ALD	284	1,7‰	nc	70	70	100	84	100		
91	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	8 690	7,1%	-0,5%	104	94	105	100	100		
92	Mortalité générale	17	0,1‰	nd	116 (ns)	84	120	98	100		
93	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 137	1,1%	nc	86	84	110	92	100		
94	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	1 096	0,9%	+1,5%	114	88	127	114	100		
95	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	10 299	28%	nc	88	88	118	110	100		
96	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	4 826	22%	nc	90	90	119	110	100		
97	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	2 017	1,4%	+1,0%	cf. C4	1,0%	2,5%	1,4%	1,8%		
98	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le département	3 425	3,2%	+6,7%		2,6%	3,5%	2,8%	3,1%**		
99	Couverture vaccinale ROR à 24 mois		81%	nc	cf. C4	77%	83%	nd	80%**		
100	Couverture vaccinale HPV parmi les jeunes filles à 16 ans		29%	nc		25%	33%	nd	24%**		
<b>Santé des jeunes de 18-24 ans (42 500 habitants)</b>											
101	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	2 576	7,7%	nc	106	99	106	101	100		
102	Jeunes admis en ALD	167	2,9‰	nc	95 (ns)	90	96	94	100		
103	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	4 709	11,1%	-0,6%	113	92	115	102	100		
104	Mortalité générale	18	0,4‰	nd	104 (ns)	80	155	116	100		
105	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	888	2,7%	nc	130	93	130	107	100		
106	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	600	1,4%	+1,4%	117	109	146	130	100		
<b>Santé des personnes âgées de 25-64 ans (281 600 habitants)</b>											
107	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	47 007	20%	nc	99	89	99	92	100		
108	Personnes admises en ALD	4 936	1,3%	nc	95	90	95	93	100		
109	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	45 532	16%	+0,7%	100 (ns)	94	102	100	100		
110	Mortalité générale des 25-64 ans	916	3,2‰	-1,5%	105	90	105	98	100		
111	Mortalité générale des 25-49 ans	241	1,4‰	-2,6%	114	90	114	101	100		
112	Mortalité générale des 50-64 ans	675	6,0‰	-0,9%	103 (ns)	90	103	97	100		
113	Personnes prises en charge pour cancer*	8 370	3,7%	nc	110	93	110	102	100		
114	Personnes admises en ALD pour cancer	1 203	3,2‰	nc	103 (ns)	92	107	102	100		
115	Mortalité par cancer	383	1,3‰	-1,7%	102 (ns)	90	102	99	100		
116	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	8 461	3,7%	nc	95	86	95	92	100		
117	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	31 133	14%	nc	112	91	112	99	100		
118	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	1 139	3,0‰	nc	95	93	102	98	100		
119	Mortalité par maladie cardiovasculaire	118	0,4‰	-2,5%	104 (ns)	80	104	88	100		
120	Personnes prises en charge pour diabète	11 356	4,0%	nc	97	75	97	82	100		
121	Personnes admises en ALD pour diabète	1 095	3,9‰	nc	97	78	97	86	100		
122	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	11 072	4,8%	nc	110	86	110	93	100		
123	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	22 510	9,8%	nc	104	90	104	96	100		
124	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	782	2,1‰	nc	92	72	97	84	100		
125	Mortalité par suicide	94	0,3‰	-0,8%	173	120	173	135	100		
126	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	137	0,5‰	nc	113	85	127	112	100		
127	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	68	0,2‰	-2,0%	135	96	135	114	100		
128	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	2 866	1,0%	+2,1%	105	97	138	118	100		
129	Bénéficiaires d'une pension d'invalidité (18-64 ans)	9 111	2,8%	nc	131	88	131	107	100		
130	Bénéficiaires d'une rente accident du travail ou maladie prof. (18 ans et plus)	10 881	2,5%	nc	108	86	108	94	100		
<b>Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (115 400 habitants, dont 60 300 âgés de 75 ans et plus)</b>											
131	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	20 707	46%	nc	97	89	97	93	100		
132	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	27 697	66%	nc	97	94	97	96	100		
133	Personnes admises en ALD	6 442	4,2%	nc	92	92	103	100	100		
134	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	13 106	22%	nc	97	82	97	89	100		
135	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	30 392		nc	504	291	504	394	nd		
136	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	16 115	29%	+2,5%	99 (ns)	95	104	102	100		
137	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	21 819	36%	+0,6%	100 (ns)	97	100	99	100		

\* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) \*\* France entière

C1	C2	Sarthe			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C6	Départements maximum C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	France métrop. C10	
<b>Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (suite)</b>										
138	Mortalité générale des 65-74 ans	668	1,3%	-1,8%	100 (ns)	88	100	95	100	
139	Mortalité générale des 75 ans et plus	3 776	6,3%	-2,4%	98	93	99	97	100	
140	Espérance de vie à 65 ans - hommes			↑	19,7	19,1	20,2	19,5	19,4	
141	Espérance de vie à 65 ans - femmes			↑	23,5	23,2	23,6	23,4	23,2	
142	Personnes prises en charge pour cancer*	14 429	17%	nc	109	92	109	101	100	
143	Personnes admises en ALD pour cancer	1 688	1,1%	nc	100 (ns)	98	110	105	100	
144	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	20 958	24%	nc	93	90	99	95	100	
145	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	36 169	42%	nc	108	101	108	104	100	
146	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	2 710	1,8%	nc	89	89	105	102	100	
147	Personnes prises en charge pour diabète	18 898	16%	nc	97	73	97	85	100	
148	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	5 004	5,8%	nc	95	86	107	93	100	
149	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	4 493	5,2%	nc	92	75	93	89	100	
150	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	665	5,8%	nc	85	85	102	92	100	
151	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	21 602	25%	nc	107	98	108	103	100	
152	Mortalité par suicide	57	0,5%	-2,8%	205	100	205	123	100	
153	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	3 443	3,0%	+3,1%	103	95	103	98	100	
154	Mortalité par chute	60	0,5%	-0,7%	102 (ns)	92	107	101	100	
155	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	1 107	1,0%	+1,2%	94	84	101	91	100	
156	Couverture vaccinale contre la grippe	56 663	49%	nc	100 (ns)	94	108	103	100	
157	Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	11 109	18%	+0,3%		18%	20%	19%	21%	
158	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile	4 950	8,2%	-0,6%	cf. C4	5,4%	8,4%	7,8%	12,3%	
159	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile et en GIR 1 ou 2	667	1,1%	-2,9%		0,9%	1,4%	1,1%	2,3%	
<b>F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ</b>										
<b>Cancers</b>										
160	Personnes prises en charge pour cancer*	23 025	5,0%	nc	109	92	109	102	100	
161	Personnes admises en ALD pour cancer	2 921	3,9%	nc	101 (ns)	96	109	104	100	
162	Mortalité par cancer	1 524	2,7%	-1,3%	102 (ns)	94	105	101	100	
163	Participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum (50-74 ans)		38%	nc	cf. C4	37%	45%	39%	32%**	
164	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	2 754	0,6%	nc	117	94	117	100	100	
165	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	332	0,6%	nc	99 (ns)	97	116	105	100	
166	Mortalité par cancer du côlon-rectum	174	0,3%	-1,4%	104 (ns)	91	105	100	100	
167	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		56%	-2,0%	cf. C4	56%	59%	58%	50%**	
168	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	5 601	2,3%	nc	112	89	112	96	100	
169	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	546	1,9%	nc	102 (ns)	93	105	102	100	
170	Mortalité par cancer du sein	123	0,4%	-0,6%	110	97	110	100	100	
171	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	76 224	53%	nc	102	102	111	106	100	
172	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	3 724	1,8%	nc	117	93	117	104	100	
173	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	438	1,6%	nc	109	95	117	110	100	
174	Mortalité par cancer de la prostate	94	0,3%	-4,3%	106 (ns)	103	120	108	100	
175	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	766	0,2%	nc	79	72	89	85	100	
176	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	203	0,4%	nc	82	73	101	91	100	
177	Mortalité par cancer du poumon	268	0,5%	0,3%	92	70	94	87	100	
178	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	154	0,3%	nc	97 (ns)	96	117	106	100	
179	Mortalité par cancer des VADS	97	0,2%	-2,2%	117	93	117	108	100	
<b>Maladies cardiovasculaires</b>										
180	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	29 940	6,5%	nc	94	89	98	94	100	
181	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	11 913	2,6%	nc	91	78	104	93	100	
182	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	5 564	1,2%	nc	96	92	103	94	100	
183	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	4 967	1,1%	nc	94	85	94	89	100	
184	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	67 573	15%	nc	110	96	110	102	100	
185	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	3 869	5,1%	nc	90	90	103	101	100	
186	Mortalité par maladie cardiovasculaire	1 394	2,5%	-3,9%	100 (ns)	95	103	100	100	
<b>Diabète</b>										
187	Personnes prises en charge pour diabète	30 675	5,4%	nc	97	74	97	84	100	
188	Personnes admises en ALD pour diabète	2 079	3,7%	nc	95	79	95	88	100	
<b>Maladies de l'appareil respiratoire</b>										
189	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	22 604	4,9%	nc	88	79	92	89	100	
190	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	250	0,4%	nc	58	56	84	73	100	
191	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	355	0,6%	-2,4%	95	86	96	93	100	

\* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

\*\* France entière ↑ Hausse modérée



C1	C2	Sarthe			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Départements minimum C7	Départements maximum C8	Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
<b>Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI)</b>										
192	Personnes prises en charge pour MICI*	1 539	0,3%	nc	72	81	101	86	100	
<b>Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)</b>										
193	Personnes prises en charge pour IRCT*	559	0,1%	nc	88	82	94	87	100	
<b>Troubles mentaux et du comportement, suicide</b>										
194	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	18 106	3,9%	nc	104	89	109	93	100	
195	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	44 915	9,8%	nc	105	93	105	99	100	
196	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	7 365	1,6%	nc	109	77	109	86	100	
197	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	22 145	4,8%	nc	102	87	107	100	100	
198	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	1 831	2,4%	nc	87	85	97	88	100	
199	Mortalité par suicide	157	0,3%	-1,5%	183	115	183	132	100	
<b>Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool</b>										
200	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	208	0,4%	nc	116	96	129	114	100	
201	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	2 775	0,5%	-3,0%	102	89	110	100	100	
202	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	2 656	0,6%	nc	139	98	145	110	100	
203	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	114	0,2%	-2,0%	130	101	130	118	100	
<b>Conséquences des accidents</b>										
204	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	8 188	1,4%	2,5%	107	96	122	110	100	
205	Mortalité par accident de la vie courante	191	0,3%	-2,4%	90	90	101	96	100	
206	Mortalité par accident de la circulation	34	0,1%	-7,1%	119	94	137	110	100	
207	Tués et blessés hospitalisés suite à un accident sur les routes du département	251		-4,5%	44	40	45	42	48	

\* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

### Lecture du tableau et du graphique

**Colonnes 1 et 2 (C1, C2)** : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3** : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le département. **C4** : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le département. **C5** : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). **C6** : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 4 autres départements de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées soit sur les effectifs (présentés en C3), soit sur les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7** : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 5 départements de la région. **C8** : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 5 départements de la région. **C9** : valeur régionale de l'indicateur. **C10** : valeur nationale de l'indicateur. **ns** : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd** : non disponible. **nc** : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des départements par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible.



## Sources et définitions des indicateurs

### A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

**1.** Nombre d'habitants. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **2.** Solde naturel annuel moyen 2010-2015 (naissances moins décès) **3.** Solde migratoire annuel moyen 2010-2015 (arrivées moins départs) (RP, État civil, Insee) **4.** Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence **5.** Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (RP 2015, Insee) **6.** Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2017 (État civil, Insee) **7/8/9/10/11.** Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus **12.** Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus **13.** Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus **14.** Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

### B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

**Ménages et familles - 15.** Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

**Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22.** Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans (RP 2015, Insee).

**Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28.** Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans (RP 2015, Insee).

**Activité professionnelle - 31.** Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **34.** Nombre d'emplois dans le département pour 100 actifs occupés de 15-64 ans résidant dans le département. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

**Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39.** Parmi les actifs en emploi ou au chômage, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

**Revenus et situations de fragilité sociale - 40.** Niveau de vie par unité de consommation qui partage la population en deux parts égales (Filosofi 2015, Insee) **41.** Part des salariés ayant gagné moins de 11 808 € nets annuels (60 % du salaire net médian) parmi l'ensemble des salariés (DADS 2012, Segmentation sociale 2016, Insee) **42.** Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) (Filosofi 2015, Insee) **43.** Part des personnes couvertes par le RSA socle (sans majoration versable) parmi les personnes couvertes par une prestation de la branche famille **44.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations CAF (2017, Caf) **45.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) **46.** Taux de mesures éducatives ou de placements dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour 100 habitants de moins de 20 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Enquêtes Aide sociale, Drees).

### C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

**Cadre de vie, mobilités - 47/48.** Part de la population résidant dans : un grand pôle urbain / une commune isolée hors influence des pôles (RP 2015, zonage en aires urbaines, Insee) 49. Part des actifs allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi (RP 2015, navettes domicile/travail, Insee).

**Logements - 50.** Nombre de logements construits avant 1946 52. Part de logements vacants 53. Part de logements sociaux. Évolutions 2015-2010 (RP, Insee) 54. Part des résidences principales du parc privé classées potentiellement indignes (PPPI). Il s'agit des logements, immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (saturisme), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitats précaires, dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets (loi Molle 2009-323) (PPPI 2013, Dreal).

**Tourisme, loisir, sport - 55.** Part des résidences secondaires. Évolution 2015-2010 (RP, Insee) 56. Nombre estimé de lits touristiques (nb de personnes en hébergement collectif + nb de personnes en villages vacances + nb de personnes en hébergement locatif + nb de places d'hôtel x2 + nb de places de camping x3) pour 100 habitants (Janvier 2015 data.paysdelaloire ; RP 2015, Insee) 57. Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (Février 2016 data.gouv ; RP 2015, Insee) 58. Nombre de sites de baignade en eau de mer et en eau douce (Base Sise-Eaux 2015, ARS).

**Qualité des milieux : eau distribuée - 59/60/61/62.** Part de la population alimentée par une eau de consommation dont : la concentration moyenne de nitrates (NO<sub>3</sub>) est supérieure à 50 mg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration maximale de pesticides est supérieure à 0,1 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de trihalométhanes (THM4) est supérieure à 100 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de Carbone organique total (COT) est supérieure à 2 mg/L représentant la norme de limite de qualité 63. Part de la population alimentée par une eau dont le taux de non-conformité bactériologique est supérieur à 0 % (Base Sise-Eaux 2015, ARS ; RP 2015, Insee).

**Qualité des milieux : air - 64/65/66/67.** Part de la population exposée à : une concentration moyenne annuelle des données horaires de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) supérieure à 40 µg/m<sup>3</sup> représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / la mesure horaire la plus élevée d'ozone (O<sub>3</sub>) supérieure à 120 µg/m<sup>3</sup> représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM<sub>10</sub> supérieure à 40 µg/m<sup>3</sup> représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM<sub>2,5</sub> supérieure à 10 µg/m<sup>3</sup> représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 (Air Pays de la Loire ; Esméralda 2015 ; RP 2015, Insee).

**Qualité des milieux : bruit - 68.** Part de la population vivant dans une commune concernée par un classement sonore de ses routes ou voies ferrées (Dreal 2016 ; RP 2015, Insee).

**Qualité des milieux : sol - 69.** Nombre de sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Basol 2012) 70. Nombre d'anciens sites industriels et activités susceptibles d'être pollués (Basias 2012) 71. Part de la population vivant dans une commune présentant un potentiel moyen ou élevé d'émanation du radon sur au moins une partie de son territoire (ARS 2016 ; RP 2015, Insee).

**Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - 72.** Densité des ICPE industrie soumises à autorisation pour 100 km<sup>2</sup> 73. Densité des ICPE élevage soumises à autorisation pour 100 km<sup>2</sup> (2016, Géorisques).

#### Précautions d'interprétation

Pour les indicateurs sur la qualité des milieux, les données sont fournies à la commune. Il s'agit donc de la population exposée globalement sur chaque commune, et non la population exposée très localement (au niveau de la source réelle de pollution). Par ailleurs, ces données peuvent fluctuer dans le temps, notamment pour la qualité de l'eau, ou dépendent déjà d'une modélisation nationale pour la qualité de l'air (Esméralda).

### D à F - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 74, 89, 93, 101, 105, 107, 113, 116, 117, 122, 123, 131, 132, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 160, 164, 168, 172, 175, 180-184, 189, 192-197, 202** sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affectations de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs (cf. Cnam (2018), *Méthode générale de la cartographie des pathologies, version G5 (années 2012 à 2016)*, 75 p.). Les effectifs (colonne 3) correspondent à une estimation du nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

**Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 75, 90, 102, 108, 114, 118, 121, 124, 126, 133, 143, 146, 150, 161, 165, 169, 173, 176, 178, 185, 188, 190, 198, 200** sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes (DCIR) du SNDS. Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2015-2017 (champ : ALD sur liste ; tous régimes).

**Les indicateurs sur les passages aux urgences 76, 135** sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2017 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

**Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 77, 87, 91, 94, 103, 106, 109, 128, 136, 137, 153, 155, 201, 204** sont issus du PMSI-MCO (ATIH). Les effectifs correspondent au nombre moyen de personnes hospitalisées en service de court séjour au moins une fois au cours d'une année sur la période 2016-2018 (hors séances et nouveau-nés "bien portants"). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de personnes hospitalisées entre les périodes 2009-2011 et 2016-2018. Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 201).

**Les indicateurs de mortalité 78-82, 92, 104, 110-112, 115, 119, 125, 127, 138, 139, 152, 154, 162, 166, 170, 174, 177, 179, 186, 191, 199, 203, 205, 206** sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépidC, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2011-2015. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

**Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (95-96), le diabète (120, 147, 187), la santé au travail (129-130), la polymédication (134), la couverture vaccinale contre la grippe (156) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (171)** sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

L'ensemble des **taux** (colonne 4) sont des taux bruts.

#### Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

#### Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

### D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**74.** Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **75.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **76.** Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **77.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes **78.** IC de mortalité générale **79/80/81.** IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes **82.** IC de mortalité prématurée évitable (décès de personnes de moins de 65 ans par cancer du poumon, cancer des voies aérodigestives supérieures, psychose alcoolique, maladie alcoolique et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide, sida) **83/84.** Espérance de vie à la naissance [indicateur Stratégie nationale de santé], 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee).

### E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Santé des enfants de moins d'un an - 85.** Part des enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus. Évolution 2000-2017 (État civil, Insee) **86.** Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée). Évolution 2011-2012/2017-2018 (PMSI-MCO, ATIH) **87.** IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes **88.** Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an) pour 1 000 naissances vivantes. Évolution 2000-2002/2014-2016 (État civil, Insee).

### E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans** - 89. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 90. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 91. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 92. IC de mortalité générale 93. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 94. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique 95/96. IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2014 et le 31/12/2017) chez les : 10-14 ans (nés entre 2003 et 2007) / 15-17 ans (nés entre 2000 et 2002) (SNDS-DCIR, tous régimes) 97. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) 98. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le département. Évolution 2006-2018 (Rectorat d'Académie de Nantes) 99. Couverture vaccinale ROR (Rougeole, oreillons, rubéole) 2017, chez les enfants de 24 mois (nés en 2015), schéma à 2 doses (Certificats de santé 24<sup>e</sup> mois, Drees, traitements Santé publique France) [indicateur Stratégie nationale de santé] 100. Couverture vaccinale HPV (Papillomavirus humain) parmi les jeunes filles à 16 ans (nées en 2002), schéma complet à 2 doses (SNDS-DCIR, traitements Santé publique France, mise à jour au 31/12/2018).

**Santé des jeunes de 18-24 ans** - 101. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 102. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 103. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 104. IC de mortalité générale 105. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 106. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique.

**Santé des personnes âgées de 25-64 ans** - 107. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 108. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 109. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 110/111/112. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 113. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 114. IC de personnes admises en ALD pour cancer 115. IC de mortalité par cancer 116. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 117. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 118. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 119. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 120. IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016) (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 121. IC de personnes admises en ALD pour diabète 122. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 123. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 124. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 125. IC de mortalité par suicide 126. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 127. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 128. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 129. IC de bénéficiaires d'une pension d'invalidité à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle chez les 18-64 ans, 2017 (SNDS-DCIR, tous régimes) 130. IC de bénéficiaires d'une rente d'incapacité permanente suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle chez les 18 ans et plus, 2017 (SNDS-DCIR, tous régimes).

**Santé des personnes âgées de 65 ans et plus** - 131/132. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 133. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 134. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2017 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé] 135. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 136/137. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 138/139. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 140/141. Espérance de vie à 65 ans, 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee) 142. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 143. IC de personnes admises en ALD pour cancer 144. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 145. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) 146. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 147. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) 148. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 149. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 150. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 151. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 123) 152. IC de mortalité par suicide 153. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 154. IC de mortalité par chute 155. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 156. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et le 28 février 2018 (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé] 157/158/159. Taux de bénéficiaires de l'AAPA (Allocation de perte d'autonomie) pour 100 habitants âgés de 75 ans et plus, 2017. Évolution 2014-2017 : en institution et à domicile / à domicile / à domicile classés en GIR 1 ou 2 (Enquêtes Aide sociale, Drees).

### F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Cancers** - 160. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 161. IC de personnes admises en ALD pour cancer 162. IC de mortalité par cancer 163. Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum, 2017-2018 (Santé publique France) [indicateur Stratégie nationale de santé] 164. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 165. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 166. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 167. Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018. Évolution 2012-2013/2017-2018 (Santé publique France) 168. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 169. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 170. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 171. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2015 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2017 (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 172. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 173. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 174. IC de mortalité par cancer de la prostate 175. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 176. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 177. IC de mortalité par cancer du poumon 178. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 179. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

**Maladies cardiovasculaires** - 180. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 181. IC de personnes prises en charge pour maladie coronarienne 182. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 183. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 184. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) 185. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 186. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

**Diabète** - 187. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) [indicateur Stratégie nationale de santé] 188. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

**Maladies de l'appareil respiratoire** - 189. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 190. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 191. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

**Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI)** - 192. IC de personnes prises en charge pour MICI.

**Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)** - 193. IC de personnes prises en charge pour IRCT.

**Troubles mentaux et du comportement, suicide** - 194. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 195. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 123) 196. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 197. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 198. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 199. IC de mortalité par suicide.

**Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool** - 200. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 201. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 202. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 203. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

**Conséquences des accidents** - 204. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 205/206. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation 207. Taux de tués (à 30 jours) et blessés hospitalisés (au moins 24 heures) dans un accident sur les routes du département pour 100 000 habitants. Évolution 2011/2016 (Observatoire régional de la sécurité routière, Dreal).

Ce document a été réalisé en partenariat par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire.

Il rassemble des données mises à disposition par de nombreux partenaires, notamment Air Pays de la Loire, Conseils départementaux de Loire-Atlantique, Mayenne et Sarthe, Dreal, Fnors, Insee, Rectorat d'Académie.

Il est décliné pour chaque département de la région et par territoire infradépartemental d'animation.

Pour en savoir plus :

► PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER>

Contact :

► ARS Pays de la Loire • Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses  
02.49.10.42.88 • [ars-pdl-voa@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-voa@ars.sante.fr)

► ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com)